

Communiqué de presse

Paris, le 6 Juillet 2016

Interactis conseille le Groupe Michel Dervyn dans son augmentation de capital

Le groupe de coiffure Michel Dervyn ouvre son capital au Groupe VOG qui prend une participation minoritaire afin de créer une alliance stratégique entre ces deux groupes familiaux.

Interactis est intervenu en tant que conseil financier exclusif du Groupe Michel Dervyn.

A la faveur d'une augmentation de capital, le Groupe VOG s'allie au Groupe Michel Dervyn au sein des enseignes Shampoo Expert, Michel Dervyn et Le Barbier. Par ailleurs, il prend en charge la direction opérationnelle des salons Shampoo Expert ainsi que leur développement. Cette opération forme un ensemble de plus de 900 salons et représente un volume d'affaires de 280 m€ sur 7 enseignes. Ce rapprochement entre les deux groupes nordistes donne naissance au 2^{ème} acteur français et au 5^{ème} acteur mondial de la coiffure.

Michel Dervyn demeure actionnaire unique des salons Alexandre de Paris et va contribuer au développement à l'international des enseignes des deux groupes.

Placé en redressement judiciaire en juillet 2015, Michel Dervyn a présenté un plan de continuation en commun avec le groupe VOG en mai 2016 qui a été validé par le Tribunal de Commerce de Lille.

Le Groupe Michel Dervyn, constitué à partir des années 1970 par Michel Dervyn est un groupe régional de coiffure affichant un volume d'affaires d'environ 50m€ pour un effectif de 2000 personnes. Fortement implanté dans les régions Nord et Rhône-Alpes, il compte aujourd'hui 165 salons dont 25 succursales. Le Groupe est positionné sur toute l'étendue de la gamme et Michel Dervyn a créé au cours de sa carrière plusieurs marques chacune consacrée à un segment de clientèle spécifique.

Son concept phare « Shampoo Expert » est ainsi particulièrement adapté aux centres commerciaux avec un atelier coiffure et une zone de vente au cœur du salon. Fort de cette expertise, le Groupe a développé une activité significative de distribution de produits capillaires.

Positionnée sur le haut-de-gamme, l'enseigne Michel Dervyn est présente à la fois en centre-ville et centres commerciaux. Par ailleurs, Le Barbier est la marque dévolue à la coiffure homme et se situe soit en corner spécifique dans les salons Michel Dervyn ou dans des salons autonomes. En 1990, Michel Dervyn est choisi par le célèbre coiffeur Alexandre de Paris pour lui succéder et reprendre son salon mythique de l'avenue Matignon. Le Groupe complète ainsi son offre avec une enseigne de luxe et de prestige pour la développer avec le concept « Alexandre de Paris studio » et forme par ailleurs des coiffeurs internationaux dans son Académie Alexandre.

Fondé et présidé par Franck François, le Groupe Vog, franchiseur en coiffure depuis plus de 35 ans est un groupe familial rassemblant 4000 collaborateurs. Il compte 734 salons en France et à l'international (Etats-Unis, Emirats arabes, Russie et Corée) avec 4 marques référentes : VOG Coiffure, Tchip Coiffure, Exclusif, Claude Maxime et Villa Claude Maxime (salon et institut coiffure/esthétique/spa).

Quatre académies de formation coiffure (FORMUL'A) sont également intégrées au Groupe. Depuis 2015, le Groupe a lancé son site de e-commerce expert des cheveux pour les particuliers et les professionnels : cheveuxbeaute.com.

Intervenants :

Conseils Groupe Michel Dervyn :

M&A : Interactis (Jean-Jacques Ricoleau, Fabien Lim, Thibault Kerdoncuf)

Juridique : Weil Gotshal & Manges (Jean Dominique Daudier de Cassini, Anne-Sophie Noury, Henri Cazala, Anne Guillabert, Paul Leroy, Adina Mihaescu) ; Desfilis (José-Louis Desfilis, Nathalie Hollier-Cheynet, Olivier Lacaze), SCA Avocats (Etienne Masson)

Management de transition : DWBH Managers (Leif Rougeron)

Administrateur judiciaire : AJJIS (Vincent Labis, Géraldine Sintive)

Mandataire judiciaire : SELARL DEPREUX (Sébastien Depreux)

Conseils Groupe VOG :

Financier : Deloitte In Extenso (Erik Voituriez)

Juridique : Vivaldi Avocats (Eric Delfly, Caroline Dève, Etienne Charbonnel)

A propos d'Interactis :

Interactis fait partie d'un cabinet indépendant de conseil en haut de bilan fondé en 2013 regroupant plus de 35 professionnels.

Nos activités se concentrent autour de trois métiers :

- Conseil haut-de-bilan en situation complexe
- Conseil en fusions-acquisitions et levées de fonds mid caps
- Intermédiation et fusions-acquisitions small caps

Contact :

Laurence Le Gall

Tél. : +33 (0)1 53 93 95 00

39, rue de Courcelles - 75008 Paris - France

contact@interactis.com

www.interactis.com